

## COMMUNIQUE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ABENGOUROU

Le lundi 20 janvier 2025, à l'occasion d'un contrôle de routine, les éléments de la Brigade de Gendarmerie de Bettié, procédaient à l'immobilisation d'une motocyclette dont le conducteur était dépourvu des pièces administratives requises pour sa mise en circulation.

En cours de journée, le président des jeunes de la localité et six autres personnes se rendaient dans les locaux de la Brigade, pour exiger la restitution de l'engin saisi. Les pièces de l'engin n'ayant pas été présentées, les gendarmes leur opposaient un refus.

Le mardi 21 janvier 2025, plusieurs individus armés de projectiles pour les uns, de machettes et de fusil de type calibre 12, pour les autres, se présentaient à la Brigade, scandant des propos hostiles aux éléments présents.

Malgré les appels à l'ordre, ces individus, après avoir eu accès aux locaux, saccageaient le mobilier, les équipements informatiques, les véhicules s'y trouvant en stationnement et incendiaient lesdits locaux avant de prendre la fuite.

Les renforts de la Gendarmerie Nationale arrivés entre-temps, procédaient à l'interpellation d'une centaine d'individus ainsi qu'à la saisie de plusieurs armes blanches (machettes) et d'un fusil de type calibre 12.

Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les faits d'atteinte à l'ordre public, de détention illégale d'armes des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> catégories, de destruction et de dégradation volontaires portant sur des édifices et biens publics, obtenues au moyen d'un incendie, et de violences et voies de fait commis sur un agent public dans l'exercice de ses fonctions.

Le Procureur de la République tient à indiquer que ces faits perpétrés contre des agents de l'Etat en charge de la sécurité des biens et des personnes, sont d'une extrême gravité et exposent leurs auteurs à de lourdes sanctions prévues par les articles 162, 179, 277, 278, 485 et 486 du Code Pénal.

Fait à Abengourou, le 22 janvier 2025



**LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**

BOGRO Biny Tom Williams  
Procureur de la République  
près le TPI d'Abengourou